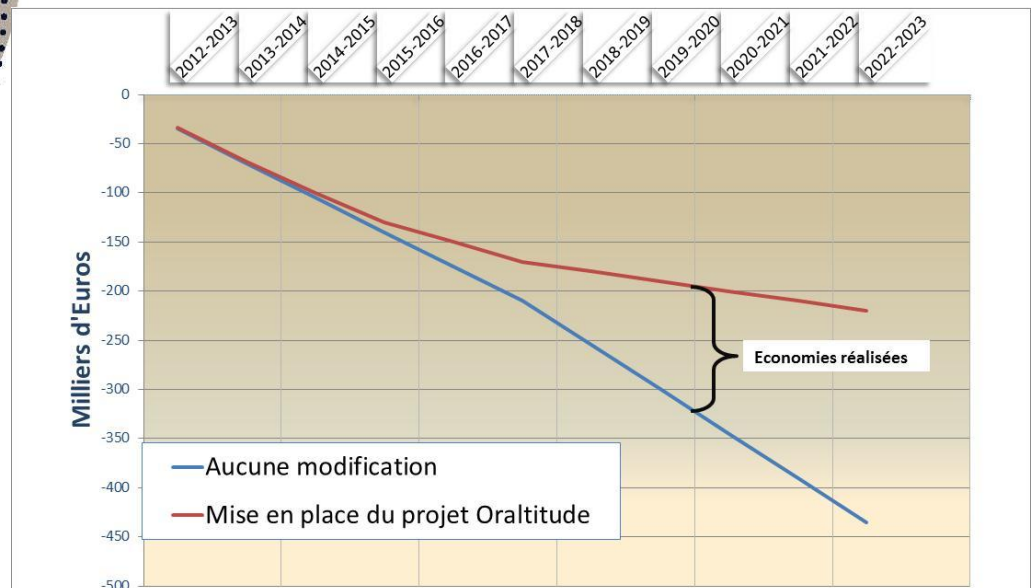


Voix & Finances Publiques



I – Le problème (que nous nous proposons de régler)

Les problèmes liés à un fonctionnement inadéquat de la voix (dysphonie) chez les enseignants induisent un surcoût économique pour l'Education nationale du fait des enseignants aphones à soigner et à remplacer. Quel est ce coût ?

L'Education nationale emploie 852 900 enseignants. Deux professeurs sur trois sont victimes de forçage vocal à répétition (*sources* : rapport du médecin de prévention de l'Académie de Paris, enquête des orthophonistes de l'Académie de Montpellier). Soit un total d'environ :

650 000 PROFESSEURS A SOIGNER ET A REMPLACER REGULIEREMENT

Ce chiffre ne tient pas compte des enseignants universitaires également concernés (<http://www.oraltitude.fr> rubrique : Témoignages). Le coût le plus évident est celui des rééducations vocales. Celles-ci, d'après le Dr GEOFFRAY¹, médecin O.R.L de la M.G.E.N. reviennent au minimum à 600 euros par personne dans les cas les plus simples.

Sur la base de l'hypothèse prudente d'une seule rééducation pour vingt professeurs souffrants, on obtient un montant de l'ordre de : **20 millions d'euros** ($600 \times 650\,000 \times 1/20 = 19\,580\,000$ euros)

Chiffre qui n'intègre pas les coûts de remplacement, évalués au moins à **16 millions d'euros**, ni du retard pris par les élèves, ni des conséquences psychologiques à long terme pour les enseignants ayant du mal à se faire respecter en classe du fait d'un déficit dans la prise de parole en public.

C'est donc probablement en plusieurs dizaines de millions d'euros que se chiffre le problème de la voix au sein de l'école.

Ne disposant pas de données épidémiologiques au niveau français, nous avons éprouvé la réalité des chiffres précédents avec des données américaines.

Ainsi, aux U.S.A., la dépense annuelle concernant les problèmes de voix est de **2,5 milliards de dollars** pour une population concernée de 28 millions de personnes.

Ces données rapportées à la population enseignante française donneraient, par un simple calcul de proportionnalité, la somme de **73 millions de dollars** annuels de dépenses liées aux problèmes vocaux, soit à peu près autant d'euros.

Le projet que nous soumettons a la capacité de remédier à ce problème massif de l'Education nationale. Il a donné lieu à une mission nationale sur la voix (mission Everest) au Ministère de la Recherche.

Cette mission avait pour finalité d'explorer les deux pistes (formation de formateurs et réalisation d'un logiciel individuel d'optimisation vocale) permettant la diffusion massive de la technique de l'Oraltitude en milieu enseignant. Elle a clairement démontré (Cf. Rapport au ministre sur <http://www.oraltitude.fr>), qu'il est d'ores et déjà possible, de mettre très rapidement en place dans chaque académie, des pôles de prévention, au sein même du système éducatif directement sur le terrain et, de récupérer en retour, en quelques années, un nombre très important de professeurs disposant d'une voix placée, libérés des problèmes de forçages laryngés.

Tout cela pour un coût minime : le salaire du formateur et la rémunération des professeurs placeurs une fois en activité (voir détails sur <http://www.oraltitude.fr> « Projet Oraltitude, page 8 : formation »).

II - MONTANT DES ECONOMIES REALISABLES

Les résultats que nous pourrions obtenir, en comptabilisant des professeurs en état phonatoire critique et en ne prenant en compte que les coûts de rééducation vocale d'un montant minimum (pour rappel, de 600 euros), sont détaillés dans le tableau page 5 du dossier Projet Oraltitude déjà cité. Il s'agit, dans le contexte économique préoccupant que l'on sait :

► **déficit de la sécurité sociale en 2011 : 8,6 milliards d'euros**

¹ – Témoignages à retrouver sur <http://www.oraltitude.fr> rubrique « Témoignages »

- ▶ montant de la **dette publique** en 2004 : **1688,9 milliards d'euros**
- ▶ **intérêts annuels** de remboursement : **50 milliards d'euros**
- ▶ **dépassement** quotidien du budget de l'Etat : **25 %**

De la capacité de fournir une économie minimum de :

- ▶ **2,4 millions d'euros d'économies d'ici 2013**
- ▶ **17,8 millions d'euros d'économies d'ici 2018**
- ▶ Pour un total de **14 500 professeurs** pouvant à nouveau donner des cours dans de bonnes conditions vocales.

Les tableaux et les graphiques (pages 5, 6 et 7) du Projet Oraltitude cité permettent de visualiser l'impact financier bénéfique qu'induirait la réalisation de ce projet.

Le tableau en couverture du présent document montre pour les cinq prochaines années, le différentiel financier entre les hypothèses de lancement du projet et le statu quo.

Ces prévisionnels n'intègrent pas les possibilités formatives à venir du logiciel d'aide au placement individuel de la voix sur lequel nous travaillons et la cyber-formation qui y sera associée. Cet outil informatique, en permettant, à chacun de recevoir cette formation à domicile multiplier par un facteur élevé la pente de ces courbes et dans la même proportion le montant des économies réalisées.

Economies auxquelles il faudra ajouter celle obtenue par la mise à disposition gracieuse de ce programme informatique dans chaque établissement de l'Education nationale, à contrario des dépenses qu'il faudrait engager si ce projet, faute de réponse, venait à être commercialisé par un groupe privé. Il n'est, en effet, pas difficile d'estimer dans cette hypothèse le coût de la mise en place d'un tel outil : un calcul simple montre que l'achat d'un logiciel d'aide au placement individuel de la voix, en ne prenant en compte que les 52 129 écoles primaires du secteur public et à raison d'une seule licence de logiciel de 1000 € par établissement (ce qui est une hypothèse extrêmement basse), coûterait : 52 millions d'euros à l'Etat.

III - CONCLUSION

La dysphonie représente, sur les plans humain et économique, un coût considérable pour l'Etat.

Le projet **O**raltitude propose une politique préventive et un partenariat informatique susceptibles de générer à moyen terme, dans ce secteur de dépense, une économie de l'ordre de plusieurs centaines de millions d'euros.

Notre proposition concerne donc l'avenir financier des français à qui il va être demandé pour les années qui viennent des efforts citoyens et des sacrifices matériels importants.

Parce qu'elle porte une action capable de générer en peu de temps une économie très importante dans la dépense publique et un regain de confiance parmi un grand nombre de nos concitoyens, cette proposition d'action nous semble devoir être prise en considération.

A l'heure où les déséquilibres des comptes nationaux risquent de faire porter le poids de nos erreurs de gestion aux générations futures, toutes les mesures économiques susceptibles d'alléger le fardeau de la dette doivent être explorées.

A fortiori les propositions qui, comme celles qui ont été exposées ici, ont prouvé leur efficacité et nécessitent un investissement quasiment nul au regard des bénéfices visés.

Il serait donc, à notre avis, très regrettable et psychologiquement dommageable pour tous que ce projet qui est au cœur de l'intérêt public ne soit pas traité avec la diligence qu'il semble mériter.

La décision de le mettre sans délais en chantier et d'en assurer la pérennité ne pourrait en revanche qu'être reçue avec gratitude par le monde enseignant et par les parents d'élèves.